

DOSSIER D'ENREGISTREMENT
DECHETERIE DES HERONDIERES
Commune de Roches-Prémarie-
Andillé (86)

**PJ n°18 : Détails commentaires
cerfa n°15679-02**



setec
énergie environnement

4.3 Activité																			
<p>2710-1 : estimation du volume de déchets dangereux susceptibles d'être présent en déchèterie</p>	<p>La déchèterie des Héronnières aura vocation à remplacer 3 déchèteries actuellement en activité sur les communes de Smarves, La Villedieu et Roches.</p> <p>Sur les deux dernières années d'exploitation, la moyenne annuelle de la totalité des déchets dangereux reçus sur ces trois sites est de 83 tonnes. En prenant une hypothèse très haute de fréquentation de la nouvelle déchèterie en supposant une fréquentation et donc un tonnage de déchets qui double, les résultats suivants sont obtenus :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>Type de déchets</th> <th>Moyenne tonnage annuel sur 2017 et 2018 des trois déchèteries</th> <th>Hypothèse tonnage annuel qui double</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>DDS</td> <td>6 tonnes</td> <td>12 tonnes</td> </tr> <tr> <td>DEEE</td> <td>68 tonnes</td> <td>136 tonnes</td> </tr> <tr> <td>Piles</td> <td>1 tonne</td> <td>2 tonnes</td> </tr> <tr> <td>Huiles</td> <td>8 tonnes</td> <td>16 tonnes</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>83 tonnes</td> <td>166 tonnes</td> </tr> </tbody> </table> <p>En prenant comme base de calcul les 166 tonnes de déchets dangereux annuels et avec une rotation par semaine, la capacité du site serait égale à 3,2 tonnes par semaine.</p> <p>Néanmoins les fréquences de rotations sont fixées par type de déchet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les DEEE sont la principale catégorie de déchets dangereux concernée (136 tonnes par an). La collecte sur la déchèterie sera hebdomadaire ; • pour les DDS, la collecte sera bi-mensuelle ; • pour les piles et les huiles, la reprise sera mensuelle. <p>Sur la base de ces rotations le site accueillera 4,63 tonnes de déchets dangereux chaque semaine. La valeur maximum de déchets dangereux présents sur le site sera donc de 4,63 tonnes.</p> <p>La communauté de communes des Vallées du Clain s'engage à mettre en place des conditions strictes d'exploitation, avec une exigence inconditionnelle sur le respect du seuil de 7 tonnes de déchets dangereux présent sur le site à un instant t. Le nombre de rotation sera augmenté si le tonnage venait à augmenter lui aussi.</p>	Type de déchets	Moyenne tonnage annuel sur 2017 et 2018 des trois déchèteries	Hypothèse tonnage annuel qui double	DDS	6 tonnes	12 tonnes	DEEE	68 tonnes	136 tonnes	Piles	1 tonne	2 tonnes	Huiles	8 tonnes	16 tonnes	TOTAL	83 tonnes	166 tonnes
Type de déchets	Moyenne tonnage annuel sur 2017 et 2018 des trois déchèteries	Hypothèse tonnage annuel qui double																	
DDS	6 tonnes	12 tonnes																	
DEEE	68 tonnes	136 tonnes																	
Piles	1 tonne	2 tonnes																	
Huiles	8 tonnes	16 tonnes																	
TOTAL	83 tonnes	166 tonnes																	
<p>2710-2 : estimation du volume de déchets non dangereux susceptibles d'être présent en déchèterie</p>	<p>On peut estimer un volume moyen de déchets non dangereux sur le site de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 10 bennes de 30 m³ = 300 m³ • Plateforme DV Gravats = 600 m² avec un stock sur environ 2 m de haut en moyenne = 1200 m³ • PAV = 20 m³ • Autres petits flux sous préau à considérer. <p>Le volume de déchets non dangereux présent sur le site à instant t sera donc supérieur à 300 m³, estimé à environ 1600m³.</p>																		

6. Sensibilité environnementale en fonction de la location de votre projet			
Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Si oui, lequel ou laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	x		<p>Extrait classement sonore des voies dans le département de la Vienne – Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement</p> <p>Catégorie des tronçons routiers</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 Niveau sonore très élevé 2 Niveau sonore élevé 3 Niveau sonore modéré 4 Niveau sonore faible
Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Si oui, lequel et à quelle distance ?
D'un site classé	x		<p>Le site de la déchèterie est situé à proximité d'un site classé boisé selon la réglementation du PLU en vigueur.</p> <p>Vue satellite des parcelles du projet</p> <p>La zone délimitée en rouge correspond aux parcelles du site de la future déchèterie. La zone délimitée en bleu correspond à la zone naturelle, site classé boisé, selon la réglementation du PLU en vigueur. Le site ne sera pas en contact de la zone naturelle. Les haies en bordure de parcelle seront conservées.</p>

7. Effets notables que le projet est susceptible d'avoir sur l'environnement et la santé humaine					
Ces informations sont demandées en application de l'article R. 512-46-3 du code de l'environnement					
7.1 Incidence potentielle de l'installation		Oui	Non	NC	
Emissions	Engendret-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	x			<p>Les eaux de ruissellement du site seront collectées par un ensemble d'avaloirs et de canalisations débouchant dans un débourbeur/déshuileur séparateur à hydrocarbures. Après leur passage dans un bassin tampon, les eaux seront rejetées dans le réseau collectif de la ZAE en respectant le débit de rejet autorisé dans le réseau collectif.</p> <p>Les eaux de ruissellement de la plateforme des déchets verts et gravats seront dirigées vers un ensemble d'avaloirs, propres à la plateforme et seront associées à un décanteur avant de rejoindre le bassin tampon.</p> <p>En cas de pollutions ou d'incendie, une vanne d'isolement permettra de confiner les eaux sur le site.</p>